

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: INTRA HYDROCARE

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP05 - Eau potable

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0068

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0016751-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. Autres informations	13

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

INTRA HYDROCARE
ENDOSAN
INTRA HYDRO-PURE
INTRA CUP-CLEAN
INTRA HYDROPURE
CLEARRIGATION
WATERSAFE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Intracare B.V.
	Adresse	voltaweg 4 5466 AZ veghel Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0068	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0016751-0000	
Date de l'autorisation	31/08/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	01/07/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	INTRACARE B.V.
Adresse du fabricant	VOLTAWEG 4 5466 AZ VEGHEL Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	VOLTAWEG 4 5466 AZ VEGHEL Pays-Bas

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	KEMIRA ROTTERDAM BV
Adresse du fabricant	MOEZELWEG 151 3198 LS EUROPOORT ROTTERDAM Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	MOEZELWEG 151 3198 LS EUROPOORT ROTTERDAM Pays-Bas

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	49,4

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les .

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin..

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces des logements pour animaux

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 15 % v/v Nombre et fréquence des applications: Temps de contact 30 minutes Conditions de saleté Application unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PEHD 1 L Bidon en PEHD 5, 10, 20, 25L, Tonneau en PEHD 200L, Cuve (IBC) en 1000L, avec bouchon à vis en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Appliquer uniformément par pulvérisation le produit dilué à 15 % v/v (1,5 litres de produit et compléter à 10 litres avec de l'eau potable), en quantité suffisante (0,1 L de solution diluée par m² de surface traitée) de façon à ce que les surfaces restent humides pendant au moins 30 minutes.
- Rincer les surfaces traitées après application du produit.
- Pour la ré-entrée, le non dépassement de l'AECinhalation de 1,25 mg/m³ doit être assuré par la mise en place de mesures techniques et organisationnelles (par exemple des capteurs, une période de ventilation définie...).

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection oculaire lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de 20 a minima lors de la préparation de la solution et l'application par pulvérisation.
- Se laver les mains après la manipulation du produit.
- Ne pas entrer dans la zone traitée pendant la pulvérisation.
- Ne pas laisser les animaux entrer dans la zone traitée pendant la pulvérisation.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant la fin de la période de désinfection (30 min) et le rinçage des surfaces avec de l'eau.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

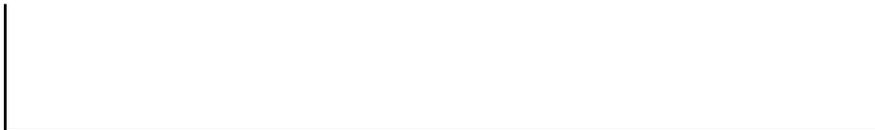
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces des systèmes de distribution d'eau

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur Désinfection des surfaces des systèmes de distribution d'eau : - des grandes cuisines de restauration, cantines, abattoirs, boucheries - et des surfaces des systèmes de distribution d'eau hors service dans le domaine vétérinaire.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Remplissage ou nettoyage en place Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): Bactéries et levures : 2 % v/v Champignons : 5 % v/v Nombre et fréquence des applications: Temps de contact de 10 heures Température ambiante Application unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PEHD 1 L Bidon en PEHD 5, 10, 20, 25L, Tonneau en PEHD 200L, Cuve (IBC) en 1000L, avec bouchon à vis en PEHD.



4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Remplir les systèmes de distribution avec le produit dilué à 2% v/v (bactéries et levures) ou 5% (champignons), soit 2 ou 5 litres de produit et compléter à 100 litres avec de l'eau potable.
- Ventiler le système traité pour éviter toute montée en pression pendant la phase de désinfection.
- Rincer les surfaces traitées après application du produit.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection oculaire lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de 10 a minima lors de la manipulation du produit.
- Se laver les mains après la manipulation du produit.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection de l'eau de boisson pour maintenir sa qualité dans les réseaux de distribution de l'eau pour les volailles

Type de produit

TP05 - Eau potable

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application en continu
Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -
Dilution (%): 0,025 % v/v
Nombre et fréquence des applications:

Le produit est dosé en continu dans l'eau à la concentration de 0,025 % v/v
Température : 20 à 30 °C

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en PEHD 1 L
Bidon en PEHD 5, 10, 20, 25L,
Tonneau en PEHD 200L,
Cuve (IBC) en 1000L, avec bouchon à vis en PEHD.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Doser le produit en continu directement dans l'eau à la concentration de 0,025 % v/v (par exemple préparer une dilution du produit à 2,5 % v/v (250 mL de produit complété à 10 litres avec de l'eau potable) et doser à 1% v/v cette solution dans l'eau de boisson via un dispositif de dosage).
- Appliquer uniquement dans un réseau de distribution propre et dans des eaux en réseau (pas dans des réservoirs).
- Pour chaque installation de distribution d'eau de boisson pour les animaux, un contrôle régulier de la qualité microbiologique de l'eau est recommandée pour garantir l'efficacité du produit.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection oculaire lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de 10 a minima lors de la manipulation du produit
- Se laver les mains après la manipulation du produit.
- Ne pas utiliser le produit en cas d'administration d'un médicament vétérinaire par voie orale. Arrêter le traitement au moins 24 heures avant, et jusqu'à 24 heures après.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Désinfection des systèmes de distribution d'eau contre les biofilms (curatif)

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Biofilm bactérien Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur Traitement curatif des biofilms bactériens dans les systèmes de distribution d'eau : - Dans le domaine industriel, - Dans les zones de transformation des aliments et des boissons (y compris les systèmes de canalisation des grandes cuisines de restauration, des cantines, des abattoirs et des boucheries), - Dans le domaine vétérinaire (systèmes de distribution d'eau hors service) - Dans les serres (canalisations d'eau, systèmes d'irrigation, installations d'arrosage et systèmes de pulvérisation et goutte-à-goutte)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Remplissage ou nettoyage en place Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 5 % v/v Nombre et fréquence des applications: Temps de contact : 10 heures Température ambiante Application unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PEHD 1 L Bidon en PEHD 5, 10, 20, 25L, Tonneau en PEHD 200L, Cuve (IBC) en 1000L, avec bouchon à vis en PEHD.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Remplir les systèmes de distribution avec le produit dilué à 5% v/v (5 litres de produit et compléter à 100 litres avec de l'eau potable).
- Ventiler le système traité pour éviter toute montée en pression pendant la phase de désinfection.
- Rincer les surfaces traitées après application du produit.
- Le contact avec les surfaces en cuivre peut réduire l'efficacité. L'efficacité du traitement des canalisations en cuivre doit être validée sans dépasser la dose d'application.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection oculaire lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de 10 a minima lors de la manipulation du produit.
- Se laver les mains après la manipulation du produit.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser le produit en association avec d'autres détergents ou désinfectants.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 24 mois.
- Conserver dans le contenant d'origine.
- Conserver le récipient bien fermé.

6. Autres informations

-